

A.I.R.E.

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

Compte-rendu de la Rencontre mensuelle du 12 décembre 2018

Ecole Normale Supérieure, 48 bd Jourdan 75014 Paris

Présents :

Marc de Basquiat, Marie-Hélène Bonjean, Jean-Marc Cahen, Denis Consigny, Gérard Dupin, Laudine Grapperon, Laurent Guyot-Sionnest, Albane de La Fayette, Olivier Lallemand, Pierre Lavagne, François Legendre, Frédéric de Maneville, Télémaque Masson, Nils Öhlund, François-Xavier Oliveau, Léon Régent, Pierre Saglio, Isabelle Thomas-Chiffaudel

Absents excusés :

Christian Bouvard, Patrick David, Bernard Héron, Catherine de Planard, Christian Rémy,

Présentation de Pierre Saglio

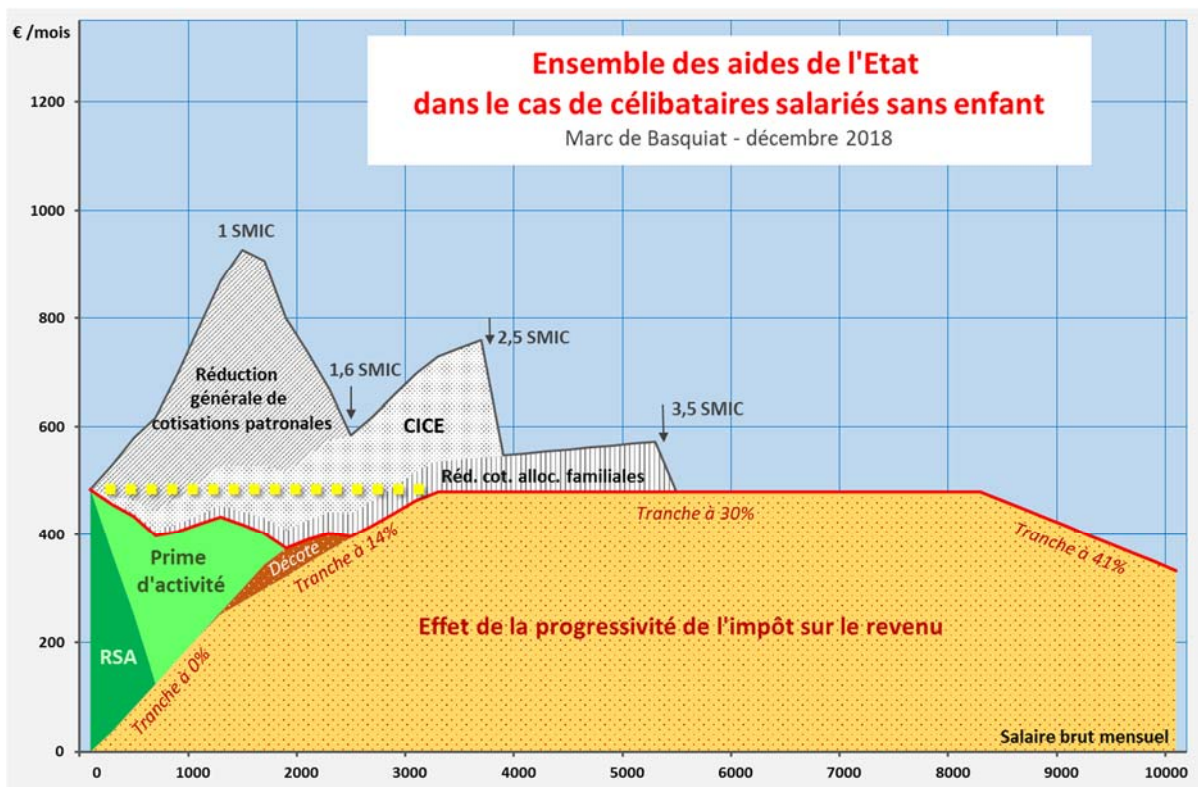
Ancien président national d'ATD Quart-Monde.

Introduction

Marc de Basquiat rappelle d'abord les éléments clés de la proposition AIRE et les contributions de ses membres à l'approfondissement de la réflexion. Notre association n'est pas vraiment un mouvement militant mais plutôt un lieu d'expertise des réformes fiscales et de redistribution qui aboutiront à la mise en œuvre d'un revenu d'existence.

Le graphique ci-dessous, présenté pour la première fois en réunion AIRE, présente l'ensemble des interventions de l'Etat, qui prennent trois formes principales :

1. La progressivité constitutive de l'impôt sur le revenu induit un avantage pour les revenus faibles et moyens, qu'il est intéressant d'illustrer graphiquement. La décote est un avantage limité à une partie des revenus modestes.
2. Les aides sociales telles que le RSA et la Prime d'activité assurent un socle de revenu pour les plus modestes.
3. L'Etat intervient également envers les entreprises, pour favoriser l'emploi des personnes ayant productivité faible ou moyenne, par trois mécanismes différents.
4. Il est intéressant de noter que les « gilets jaunes » se situent dans la zone indiquée par des pointillés jaunes : les salariés sont moins aidés, mais l'Etat offre une série d'avantages à leurs employeurs.



Après cette introduction technique, Pierre Saglio indique que cette approche n'est pas du tout celle d'ATD Quart Monde. Evoquant son engagement politique dès 1975, alors qu'il était étudiant à Centrale Lille, Pierre Saglio rappelle la conviction du fondateur d'ATD, le père Joseph Wresinski (1917-1988) : les solutions doivent être construites avec les personnes réellement concernées par la grande précarité.

L'ambition d'ATD est d'obliger la société à changer, pour en finir avec le fléau de la misère, qui est une violation des droits de l'homme, et assurer à chacun une égale dignité. Ce combat est similaire à celui pour l'abolition de l'esclavage.

Retour d'expérience

Comme volontaire permanent ATD pendant une dizaine d'année, puis ingénieur de production à Rennes pendant 30 ans chez Ouest France, où il a poursuivi son engagement comme membre actif ATD, Pierre Saglio a été associé à de nombreux combats du mouvement. Ceci lui permet de partager plusieurs enseignements :

- Chacun a droit à des moyens convenables d'existence, ce qui doit se traduire dans le droit commun (et non pas comme des personnes assistées). Ce droit inscrit dans la Constitution française doit être accessible, accompagné de dispositifs de recours pour éviter de passer entre les mailles du filet. A ce titre, la généralisation de l'accès aux procédures par Internet est une catastrophe si on ne se donne pas les moyens de permettre son accès à tous. Beaucoup de personnes pauvres ont été cassées dès l'école. Exemple d'une militante ATD qui a entendu toute son enfance : « Tu garderas les vaches... à condition que le troupeau ne soit pas trop grand ! ».
- Chacun doit avoir une garantie de revenu repérable, lisible et prévisible. Ainsi que le disait la cherbourgeoise Marie-Thérèse Leprince au président Macron le 10 septembre

2018 lors de sa longue visite chez ATD (6 heures), si le RSA était plus élevé et stable, « on pourrait mettre son énergie à chercher un emploi, plutôt que chercher des moyens de joindre les deux bouts, ce qui éviterait un gaspillage d'énergie ».

- La prétention de certains promoteurs du revenu de base de libérer l'homme du travail n'est pas du tout en phase avec l'expérience d'ATD. Quand on ne travaille pas, on est méprisé par les autres. Les pères de famille en particulier éprouvent une grande souffrance, celle de n'exister nulle part, lorsqu'ils sont évincés du travail. Les mères conservent au moins un rôle dans la société. On constate aussi que le travail est un moyen de réfléchir à beaucoup de choses importantes.
- Geneviève de Gaulle-Anthonioz, alors présidente d'ATD, rappelait qu'il faut penser une politique globale d'accès de tous aux droits de tous : sécurité du revenu, logement, formation, emploi... Lors des discussions qui précédaient la création du RMI, le Père Joseph Wresinski prédisait à ses proches qu'aussitôt après la mise en place de ce mécanisme, il faudrait se battre contre. Début 1987, il disait : « à lui seul, un plancher de ressources ne garantit ni sécurité, ni dignité, ni liberté... Le RMI ne suffira pas, mais sans lui, il est impossible de parler du reste ». Pour lui, le risque était d'aboutir à un encadrement des pauvres.
- Le revenu universel peut et doit être "un levier", pensé avec les personnes qui ont les plus faibles ressources et mis entre leurs mains, avec d'autres, pour que ce levier fasse avancer toute la société vers l'accès de tous aux droits de tous. L'enjeu est d'en finir avec la grande pauvreté. Les pauvres demandent à être acteurs de la société, citoyens acteurs de changements, permettant, avec d'autres, "d'obliger la société à changer".
- ATD est convaincu de la nécessité d'expérimenter les réformes sociales. Ce fut le cas pour 140 familles en Ile-et-Vilaine, avant la mise en place du RMI, ce qui a donné lieu à un livre-témoignage : « Un an sans retourner chiner ». A Nancy a été testée une mutuelle permettant d'éviter les bons d'accès à la santé, disponibles à la Mairie. Actuellement, l'extension hâtive de l'expérimentation « territoires zéro chômeurs de longue durée » à de nouveaux territoires risque d'être une erreur grossière, si on ne se donne pas les moyens d'évaluer, avec les chômeurs de longue durée, comment ils s'emparent avec d'autres de ce dispositif, pour en faire un levier : mobiliser tout un territoire pour l'accès de tous à l'emploi, en refusant le chômage de longue durée. Il faut d'abord bien comprendre ce que cela change dans les relations entre les gens. En allant trop vite, on va finir par seulement financer les réseaux de l'économie sociale et solidaire, ce qui n'est pas du tout l'objectif initial d'ATD Quart Monde.
- Le cas des jeunes de 18 à 25 ans est débattu au sein d'ATD. L'extension du RSA à cette tranche d'âges inquiète les personnes qui veulent éviter tout ce qui pourrait ralentir leur entrée sur le marché du travail. Les familles pauvres ont la hantise de l'emploi des jeunes. ATD préfère la Garantie-jeunes, qui combine formation/emploi et garantie de revenu.
- Le choix du montant du revenu universel est crucial. Certaines personnes ne s'en sortent véritablement pas avec le RSA (même complété par l'aide au logement). Certains obtiennent l'AAH, même si ce n'est pas tout à fait justifié d'un point de vue médical, juste parce que c'est le seul moyen d'obtenir des ressources suffisantes. D'ailleurs, un couple obtient le double du montant individuel, contrairement au RSA.

Clarifications ATD – AIRE

Par une série de questions précises, nous vérifions de nombreux points d'accord.

- Nous sommes pleinement en phase sur le rôle intégrateur du travail et la non-pertinence de l'idée d'une « libération du travail ». L'AIRE suit avec beaucoup d'intérêt l'expérimentation « Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée » (TZCLD) initiée par Patrick Valentin, qui permet la création d'entreprises à but d'emploi (EBE).
- L'instauration d'un Revenu d'existence ne signifie en aucun cas que l'Etat désinvestit sur les formations.
- ATD, comme l'AIRE, demande depuis longtemps l'individualisation du montant du RSA. Les droits connexes sont importants pour les personnes fragiles. Il est important de différencier à ce titre les droits de la personne et ceux du ménage.

Points à approfondir

Laurent Guyot-Sionnest interroge ATD sur ses préconisations de solutions pour éradiquer la misère. S'il s'agit de la bannir ainsi que l'esclavage, il faut proposer des solutions concrètes pour en sortir ceux qui sont durablement coincés dans la grande pauvreté.

Marc de Basquiat constate l'impossibilité technique d'expérimenter une mesure qui est destinée à remplacer de pans entiers de la fiscalité, des aides sociales et familiales. Il est particulièrement ardu d'identifier quel dispositif concret pourrait faire l'objet d'une expérimentation par les plus pauvres, qui préfigurerait la généralisation d'un mécanisme universel.

Pierre Lavagne propose qu'ATD explicite la méthodologie proposée pour monter des expérimentations efficaces. Frédéric de Maneville remarque que le message d'ATD est politique (il faut expérimenter afin d'impliquer les personnes concernées dans la démarche) alors que l'AIRE apporte une expertise technique (on ne peut pas expérimenter un véritable revenu d'existence sans réforme systémique).

Laurent Guyot-Sionnest propose qu'ATD développe des formations collectives pour aider les personnes à vivre de façon équilibrée avec des ressources limitées, au niveau du RSA actuel. Télémaque Masson rappelle que le problème des dispositifs actuels est qu'ils empêchent les personnes de saisir des opportunités d'améliorer leur vie.

* * *

Prochaine réunion mensuelle AIRE :

Le **9 janvier 2019** de 18h00 à 20h00, nous recevrons **François Bourguignon**, professeur émérite, ex-directeur de l'Ecole d'Economie de Paris, ancien Chief economist et premier Vice-président de la Banque Mondiale.